

## IV/ CONNAISSANCE ET MAÎTRISE DE L'ESPACE URBAIN

### L'ATLAS DE KINSHASA : LA VILLE ET SES PROBLÈMES

R. de MAXIMY et M. PAIN

#### 1. Création d'une Mission Française d'Urbanisme au Congo-Kinshasa

Kinshasa, ancienne Léopoldville, aura 100 ans en 1982. C'est une ville récente.

Durant la période coloniale belge, Léopoldville fut essentiellement une ville faite par les Belges et pour les affaires belges. Les « indigènes » n'y étaient acceptés que comme puissance de travail sans grande qualification. Ces travailleurs étaient installés dans des « cités » séparées de la ville européenne par des zones neutres. Léopoldville fut ainsi, jusqu'en 1960, une ville très contrôlée.

Aussi lorsqu'en 1960, du jour au lendemain, le pouvoir colonial s'est effondré, le contrôle de la migration sur la ville, a cessé. Les troubles dans le pays se conjugant avec la disparition du pouvoir expliquent le « rush » sur la ville, notamment sur toutes les terres de la « plaine de Kinshasa » occupées auparavant par de vastes concessions privées.

Ainsi, de 400 000 habitants recensés en 1960 (probablement davantage si l'on en juge par les « irréguliers » que les agents recenseurs ne comptabilisèrent pas, par solidarité contre le pouvoir colonial) Kinshasa passa à 900 000 habitants en 1967 (étude de Maurice DUCREUX).

Aucune structure administrative n'ayant résisté au choc de l'Indépendance, très vite le problème urbain de Léopoldville-Kinshasa s'est posé avec acuité pour le pouvoir politique qui tentait de se conforter. C'est pourquoi en 1964 les autorités de la future République, Démocratique du Congo firent appel à des urbanistes français.

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

22 OCT. 1985

N° : 18.718 ex 1

Cote : B

18.718 ex 1

De 1964 à 1967 une série d'études lancée sur Léopoldville-Kinshasa aboutit à un SDAU de la Capitale, entériné par une ordonnance-loi de 1967. Mais, dans ces débuts de la Mission Française d'Urbanisme, qui n'était alors qu'une antenne permanente de bureaux d'études français, le SDAU ne fut finalement qu'un schéma.

Aussi lorsque la Mission Française d'Urbanisme s'étoffait en 1969-1970, une nouvelle série d'études fut programmée pour préciser les premières réflexions entreprises sur Kinshasa. Il fallait passer d'un schéma directeur à des plans particuliers pré-opérationnels.

Très vite le problème s'est posé d'établir un document irréfutable donnant l'image la plus complète possible de la capitale du Zaïre, afin d'en expliquer le fonctionnement et les processus d'urbanisation. C'est ainsi que l'idée d'un atlas urbain s'est fait jour.

## 2. L'histoire de l'Atlas de Kinshasa

Les responsables de la Mission Française de l'Urbanisme (MFU) et leurs équipes (3 équipes : les études générales, les études techniques d'ingénierie, les études d'architecture et d'urbanisme) eurent donc à expliquer de la manière la plus claire possible et la moins contestable, leur vision de la ville.

Le dessin étant l'un des outils privilégiés des urbanistes (qu'ils soient architecte, ingénieur ou autre) l'idée d'un atlas fut bien accueillie, quoique avec une certaine inquiétude car des géographes et de leurs idées on ne savait guère.

La première difficulté fut de convaincre tous les agents concernés et de trouver des crédits.

### *Qui fallait-il convaincre ?*

D'abord les responsables de la ville : Commissaire urbain (Gouverneur) et son équipe ; Commissaire d'Etat (Ministre) au Département des T.P. et A.T. ayant l'urbanisme dans ses fonctions ; Service de la Présidence.

Ensuite les bailleurs de fonds traditionnels et singulièrement le FAC.

Enfin des personnalités capables de devenir des défenseurs de cette idée : Ambassadeur de France, professeurs d'université, personnalités diverses...

### *Où trouver les crédits ?*

Le FAC, par le truchement de la Mission Française d'Urbanisme (base logistique et gestionnaire des crédits) a apporté une aide inestimable. Il a en outre permis le recrutement de 2 assistants techniques pour la réalisation de l'Atlas : Jean FLOURIOT, géographe ; Jean-François MERGAUX, I.T.G.C.E.

Cependant, au Zaïre même, une action de persuasion bien menée a permis de trouver les moyens pour réaliser l'atlas. Ces moyens furent de trois ordres :

- la prise en charge d'un assistant technique : René de MAXIMY,

DE

L  
ville ?  
ville.

entre  
dre ce  
énorm  
depuis  
« Réfl  
Cahier

D  
lisatio  
région  
et leur  
(infras  
lopper  
(dont  
calqué

C  
effecti  
gnés le  
ment i  
aux va  
voies f

- la participation de l'Institut Géographique du Zaïre (IGZa), équivalent zaïrois de l'IGN en France : création d'une équipe de 4 dessinateurs cartographes et possibilité d'utilisation du matériel de l'IGZa. Cette participation fut équilibrée par l'apport d'un ingénieur français des travaux cartographiques de l'Etat qui a valorisé la formation des dessinateurs de l'IGZa.

- la collaboration de l'Hôtel de ville qui mit à la disposition de l'équipe de l'atlas 74 enquêteurs (des fonctionnaires de la Ville) qui permirent de réaliser le recensement de la population des 24 zones (communes) de Kinshasa sur une période de 18 mois.

Enfin, des universitaires acceptèrent de participer directement à ce travail (X. VAN CAILLIE) et même d'en devenir l'un des responsables (M. PAIN).

Au sein de la Mission Française de l'Urbanisme devenue Bureau d'Etudes d'Aménagements Urbains et de l'Institut Géographique du Zaïre, l'Atlas de Kinshasa s'est ainsi réalisé en étapes :

- 1972. - Idée de l'atlas et mise en place d'une structure de travail. Premières esquisses et programmation proposée (MFU - R. de MAXIMY).

- 1973-1975. - Travail d'équipe (J. FLOURIOT, R. de MAXIMY, M. PAIN), enquêtes et réalisation des maquettes des 42 premières planches.

- 1975. - Publication de l'atlas sous la responsabilité de M. PAIN.

- 1976-1978. - Compléments de l'atlas en 22 planches (M. PAIN).

La responsabilité technique de l'atlas (première et deuxième partie) a été assurée par J.F. MERGAUX.

Le coût de cet atlas peut être évalué à cinq millions de francs français.

### 3. Kinshasa vue par les géographes

Kinshasa, la ville et ses problèmes, sont évoqués ici par une série de diapositives. Voici la progression de la projection :

#### 3.1 : Une croissance unique en Afrique Noire.

- Présentation du site : les rapides, le port puis le Centre des Affaires : les récents tours de béton et de verre et les derniers immeubles survivants d'une architecture caractéristique de l'époque coloniale en Afrique.

- Les anciennes cités, jouxtant la zone d'emplois au Nord : plan orthogonal, habitat dégradé en briques adobes et habitat de parpaings. Forte densification sur 700 ha environ.

- L'urbanisation d'après-guerre : croissance de la ville très forte (15 % par an) ; création des zones industrielles de GOMBE et de LIMETE, implantation des nouvelles cités (1940-1950, 575 ha) en prolongement des anciennes cités (même type d'habitat mais équipements plus importants) et d'un type d'habitat très novateur : les cités planifiées (1955-1960) -

Habitat en bandes, à un ou deux niveaux, sur un espace bien équipé avec une voirie très étudiée : 1 250 ha furent occupés et 20 000 logements bâtis.

- Avec les débuts de l'Indépendance, toute la basse plaine est envahie par une occupation illégale (véritable squatting). Sur plus de 2 000 ha, appropriation des terres très rapide (1960-1961) mais l'espace ne sera réellement bâti qu'en 1967. Le module est constitué par la parcelle de 400 à 500 m<sup>2</sup>, intégré à un vaste maillage orthogonal qui recouvre indifféremment tous les éléments du site. Au départ, la savane et les restes de forêts sont défrichés, puis clôtures, tas de sable et parpaings mis en attente apparaissent. Peu à peu, de petites constructions s'édifient et se multiplient en même temps qu'un couvert végétal fait d'arbres fruitiers plantés en très grand nombre. On peut « lire » l'âge d'un quartier à travers la densité de son habitat et la taille de ses arbres.
- En périphérie, sur des milliers d'hectares, l'occupation de l'espace, qu'il s'agisse de basses terrasses ou de collines pentues, se poursuit désormais sous l'égide des chefs de terre, en contradiction formelle avec les lois foncières de 1966 et de 1973. Mais, bien qu'en dehors des lois écrites et bien que générateur de toute une série de tractations frauduleuses, le rôle des chefs de terre n'est pas négatif : ils structurent l'espace selon un ordre minimal.

Les parcelles distribuées on là encore 400 à 500 m<sup>2</sup>. Elles étaient innombrables, sur des espaces infinis et désolés, sans eau, sans électricité, sans véritables voies d'accès.

La ville s'étend chaque jour davantage sans qu'on puisse saisir un réel ralentissement. Cartes et graphiques montrent une croissance ancienne et soutenue : 10 % par an, parfois plus, de 1924 à 1970. On pense que la croissance est aujourd'hui de 7 à 8 %. Dans ces conditions, la ville devrait avoir au moins 3 millions d'habitants en 1985, peut-être 3,3.

De 1950 à 1975, d'après les photographies aériennes, la progression mesurée a été de 700 ha par an. Aujourd'hui Kinshasa s'étend sur plus de 20 000 ha. La ville n'en recouvrait qu'un peu plus de 2 000 en 1950 (a).

Cet étalement spectaculaire, unique en Afrique Noire, ne se fait pas sans poser de graves problèmes, problèmes communs à toutes les grandes villes du Tiers Monde confrontées à de semblables taux de croissance.

### 3.2 : La crise urbaine

La planche « Dynamique de l'habitat » (planche n° 13, Atlas de Kinshasa 1<sup>re</sup> partie) révèle que la croissance se fait à l'heure actuelle dans toutes les directions. Le Sud et l'Ouest du site sont conquis et l'on voit des pentes occupées alors qu'elles atteignent des valeurs de 15 à 20 %. Les planches des pentes et des phénomènes d'érosion (planche n° 5, 1<sup>re</sup> partie), conjuguées aux cartes qui détaillent la situation de la couverture végétale en 1950-1957 et 1968 (planches 3-4-5-6, 2<sup>e</sup> partie) montrent l'ampleur du désastre écologique.

La ville progresse depuis 20 ans en tâche d'huile et sans souci de préservation du site. Seuls les grands cirques d'érosion (mabenga) arrêtent l'habitat mais ils commencent aujourd'hui à être découpés en gradins. Les pentes sont littéralement détruites par des ravins d'origine anthropique : chemins piétonniers transformés en gouttières puis en profondes rigoles de plusieurs centaines de mètre de long. Dans certains cas, les habitations, très précaires, se tiennent sur d'étroites lanières entre deux ravins qui s'approfondissent à chaque orage.

La forêt secondaire de la Lukunga, les forêts galeries de la Ndjili et de la Lukaya, encore importantes en 1950, ont disparu en 1968. L'utilisation du bois de chauffage (koni) et du charbon de bois (makala) fait reculer inexorablement toute végétation arborée, créant un immense cercle déforesté autour de la ville. On estime que la consommation de bois de Kinshasa se traduit par la disparition annuelle de 4 à 6 000 ha d'une forêt de 30 ans.

Aux problèmes posés par l'occupation incontrôlée du site s'ajoutent ceux de la crise urbaine et de la pauvreté du plus grand nombre :

- la question du logement : la périphérie où la terre n'est pas chère apparaît comme la seule solution possible pour la plupart des citoyens. Au début, cases « rurales » mais avec toit de tôles ou baraques d'attente, puis, cases en parpaings mais toujours précaires. Une maison sur trois est inachevée dans la lointaine périphérie.
- Le sous-développement dramatique de la ville récente : l'absence d'électricité bien sûr mais aussi d'eau qu'on va chercher à la rivière plus ou moins polluée (fosses d'aisance près de la nappe phréatique, dépôts d'ordures fréquents) ; Le manque d'hygiène, l'insuffisance et même l'absence d'équipements sanitaires et scolaires, le très grave problème des transports dans cette ville immense, parfaitement souligné par la planche « accessibilité et déplacements » (planche 21 Atlas de Kinshasa 2<sup>e</sup> partie).
- L'étroitesse du marché du travail, l'augmentation récente et très rapide du coût de la vie. Vues sur les zones d'emplois traditionnelles (port, zone industrielle de Limete, Centre des affaires...), mais aussi évocation de tout le secteur informel : l'agriculture urbaine et les maraîchers, les jardins de case (bien qu'assez rares à Kinshasa), les cultures sur les espaces publics, et surtout la foule des petits métiers : petits commerçants et artisans, vendeurs permanents des marchés, micro-commerce flottant qui rassemblent, si l'on ne retient que ceux qui paraissent stables, le 1/5<sup>e</sup> des emplois soit 75 000 des 345 000 emplois recensés en 1975.
- Les disparités et tensions sociales : l'opposition entre la ville des riches, des « bourgeois » comme on dit à Kinshasa, de plus en plus refermée sur elle-même à l'abri d'immenses murs de clôture et la ville des pauvres ; la démesure de certains équipements : Palais du Peuple, complexe radio-télévision de la Voix du Zaïre, le Centre de Commerce International et la carence générale des équipements sociaux ailleurs ; le Centre des affaires

(a). Surface urbanisée : 1950 : 2 331 ha ; 1957 : 5 512 ha ; 1968 : 12 863 ha ; 1975 : 17 922 ha ; espaces verts urbains, vides intersticiels non compris.

monumental avec ses grands immeubles récents mais limité à 200 ha pour une ville qui occupe aujourd'hui plus de 20 000 ha comme on l'a déjà dit...

Par delà ces images et cette évocation rapide des principaux problèmes, on ne peut que s'interroger sur le sort de Kinshasa. Comment la ville continue-t-elle à vivre ? Comment la ville peut-elle encore grandir ? Sur le plan social, la situation a pu paraître explosive à plus d'un observateur. La pauvreté va en s'accroissant et depuis 1975 le Zaïre traverse une crise économique sans précédent. Sur le plan politique, des tensions récentes n'ont fait que renforcer la mauvaise réputation qu'avait, vue de l'extérieur, Kinshasa.

Et cependant, pour ceux qui y vivent, pour les citoyens de toute la République du Zaïre, Kinshasa garde une extraordinaire force d'attraction. La capitale est sublimée à chaque instant. Tout s'y passe. Elle permet encore, plus facilement qu'ailleurs, de s'instruire et de travailler. Elle offre à bien des égards une vie meilleure : il suffit pour s'en convaincre d'aller au profond de certaines campagnes zaïroises et d'y partager la vie des villageois.

Enfin, dans cette périphérie immense et sous équipée, la population tente spontanément d'aménager son espace social. Le secteur informel bien intégré à la vie quotidienne structure le quartier, les missions religieuses suivent l'extension urbaine et assurent un minimum d'équipements : culte, dispensaires, écoles et lieux de rencontre, les habitants font pression sur les autorités et créent eux-mêmes parfois écoles et marchés. Il convient de souligner la remarquable adaptation des citadins à des conditions de vie difficiles et l'émergence d'une classe « d'urbains », très à l'aise dans le Kinshasa des années 80 et qui, en tout état de cause, n'ont plus rien de « rural ».

La question n'est plus de savoir si la ville est « bonne » ou « mauvaise » : elle est là. Il faut maintenant maîtriser la croissance, saisir les facteurs de dynamique interne, réduire les disparités sociales qui s'exaspèrent aujourd'hui.

C'est dans cette optique que l'atlas de Kinshasa a été conçu. Après l'analyse minutieuse des paysages et des mécanismes urbains, l'atlas est apparu aux géographes comme un outil privilégié pour servir la réflexion des urbanistes, convaincre les décideurs, attirer les investisseurs. C'est à la suite des études entreprises que le rapport justificatif du nouveau SDAU est paru en 1976. Mais voici dans le détail le contenu de l'atlas et l'utilisation qu'on peut en faire.

#### 4. Contenu de l'Atlas

L'atlas se présente en deux parties (première partie : 1975 ; deuxième partie : 1978), totalisant 66 planches (format 40 × 62). Il a été imprimé sur les presses de l'IGN/France.

Cet atlas a suivi, pour des raisons didactiques, un cheminement très habituel chez les géographes :

1. le milieu physique
2. le phénomène urbain : les étapes de la croissance, la typologie de l'habitat, le parcellaire et ses coûts, les dynamisme de croissance, etc...

3. la population : structure, densité, dynamique, etc...
4. les activités : implantation, structure, évolution.
5. les études sectorielles : marchés, équipements, VRD, scolarisation, etc...
6. cartes de synthèse : l'organisation urbaine.
7. les points particuliers : port, gare, aéroport.
8. la place de Kinshasa sur le plan national et international.
9. le plan local et le schéma directeur.

La deuxième partie apporte des compléments d'information sur des thèmes déjà abordés et des éléments nouveaux : plusieurs planches photographiques, la couverture végétale et son évolution, la mobilité des petites activités et les marchés, l'accessibilité et les déplacements, etc... A cela s'ajoute une étude détaillée des types de parcelles bâties.

### 5. Utilisation de l'atlas et ses limites

L'atlas a d'abord, et déjà lors de son élaboration, dérouter les urbanistes du Bureau d'Etudes d'Aménagements Urbains. Il fallut alors que les auteurs eux-mêmes « expliquent » leur travail et leurs intentions. Ils durent détailler toutes les utilisations possibles de leur ouvrage.

Dans le même temps, l'atlas commençait son rôle de prestige : on le retrouve consultable dans les Ambassades du Zaïre, en de nombreux bureaux d'études etc... Mais au-delà du document de prestige et de son acceptation par les urbanistes, l'atlas est souvent apparu comme un document peu utilisable (sauf pour les géographes eux-mêmes et ceux qui enseignent l'urbanisme).

On peut faire à cela deux types de réponses :

1. Considérer l'atlas comme la totalité du travail géographique fait sur Kinshasa serait une erreur. Une énorme documentation utilisée par le BEAU, et consultable auprès de cet organisme, est disponible. Cette documentation fournit des documents d'analyse allant jusqu'à des plans et des schémas au 1/2 000<sup>e</sup>. Et cette documentation, très analytique et précise, est utilisable immédiatement par les aménageurs, dans la mesure où ceux-ci disposent de moyens politiques et financiers suffisants pour mettre en œuvre leurs propositions.

2. L'atlas propose des cartes de synthèses relatives (1/100 000, 1/50 000, 1/20 000) mais pour obtenir des décideurs et des bailleurs de fonds une adhésion aux analyses du fonctionnement urbain afin de passer à l'opérationnel il faudrait des documents plus synthétiques et donc plus persuasifs. Pour une telle entreprise, des croquis qui ne permettraient peut-être pas la réflexion approfondie mais qui seraient particulièrement convaincants, apparaissent nécessaires. L'atlas ne les fournit pas vraiment.

Mais l'atlas donne l'information. Une lecture attentive de l'ouvrage peut, au fil des planches, faire ressortir l'image d'un quartier ou donner des éléments suffisants pour l'établissement d'une fiche précise sur tel ou tel secteur.

Il faut néanmoins souligner la contradiction existante entre les raisons de l'atlas : faire un document persuasif pour les décideurs et les investisseurs d'une part, et le travail fourni : des documents qui demandent que le lecteur soit un utilisateur averti de la représentation cartographique et géographique des phénomènes urbains d'autre part.

Il faudrait arriver à présenter un document aisément lisible. Ce qui suppose une simplification des informations fournies et notamment sur le fonctionnement de la ville. Il faudrait multiplier les cartes à petite échelle stylisant l'expression graphique et renforçant les visions de synthèse, les schémas de fonctionnement, les croquis didactiques.

Ce type de cartes et de croquis auraient pu se trouver dans l'atlas. Cependant, de l'avis des auteurs, ceci introduisait le risque d'une option trop orientée qui pouvait devenir l'objet d'une politique sans souplesse et sans modification à terme.

## DISCUSSION

J.-M. MIOSSEC. – Difficulté de faire passer le message d'où la nécessité du recours à des « images » les plus simples possibles.

A titre de comparaison, l'étude des activités tertiaires du Centre de Tunis qui a été également rendu sous la forme d'un atlas, n'a pas reçu de la part des décideurs (Ministère de l'Intérieur, Direction de l'aménagement du territoire) l'accueil attendu après un travail long et ce souvent pour des raisons de difficultés d'interprétation, de simple lecture. D'où l'utilisation de photographies obliques et autres moyens simples d'exposition pour faciliter la compréhension. Par ailleurs, ce type d'étude, lourde, pose le problème de son suivi, et de son actualisation.

R. DE MAXIMY, M. PAIN. – L'usage de la photographie oblique sur laquelle l'aménagement inscrit ses propositions paraît une excellente solution pour faire passer les idées et propositions auprès des décideurs. En ce sens le travail sur Sfax (du « groupe Huit ») est exemplaire. Il serait tout à fait souhaitable que cette technique soit généralisée car les responsables politiques de l'urbanisation suivent parfaitement ce type d'information.

En outre, lorsque les équipes d'enquêteurs ont été formées à des enquêtes légères mais exhaustives, il est possible d'assurer le suivi des études avec un minimum de moyens à condition que l'encadrement soit maintenu. On a pu le vérifier à Kinshasa.

F. BODIN. – Pour arracher une décision du pouvoir, le degré de précision n'est pas absolument nécessaire. Tout le travail effectué reste nécessaire pour accrocher les financiers et pour définir les grandes orientations proposées. Sans attendre l'achèvement d'une telle étude, un audio-visuel simplificateur et caricatural peut et doit inciter le pouvoir à prendre une décision.

R. DE MAXIMY, M. PAIN. – Nous ne pouvons qu'être d'accord sur la démarche initiale, mais en sachant d'une façon absolue qu'il ne s'agit là que du commencement de la démarche pour enclencher l'action.

Ici on se heurte à ce que l'on attend des « experts ». On attend de ceux-ci qu'ils répondent à chaque instant à toute question concernant l'organisation de la ville et sa planification. Il s'agit bien évidemment d'une demande réclamant des solutions rapidement réalisables.

C'est pourquoi effectivement le croquis, l'esquisse, le schéma très simple, la caricature dont parle F. Bodin semblent être une bonne réponse dans l'instant. Réponse qui, si elle entraîne un accord de principe, permet alors d'entamer des études opérationnelles et d'envisager des actions qui elles, devront s'appuyer sur des études beaucoup plus exhaustives du type de l'atlas.

A. DURAND-LASSERVE. – Je m'indigne de la manipulation à laquelle l'esquisse de l'urbaniste peut conduire. Je m'interroge sur la légitimité du système de valeurs et de représentations qui sous-tend la décision de l'urbaniste (au nom de quoi, de qui, décide-t-il). Peut-on parvenir à tenir compte des vœux exprimés par les populations intéressées ?

R. DE MAXIMY, M. PAIN. – L'indignation de Durand-Lasserre est en partie motivée. Il n'est guère possible d'y répondre vraiment sans entrer dans une longue discussion. On peut cependant tenter d'expliquer comment réagissent les urbanistes.

En effet, les urbanistes doivent faire face à un problème simple : intégrer ou tenter d'intégrer les quartiers apparus sans le contrôle minimal des autorités urbaines et qui ont grandi sans le moindre équipement. Il leur est demandé une réponse immédiate, une réponse miracle en quelque sorte. Et cela parce que le phénomène urbain, si enveloppant, inquiète énormément par les tensions sociales qu'il induit.

Dans ce cas, on doit faire fi de trop d'inquiétude philosophique. Cependant il faut bien savoir que si les urbanistes sont astreints à répondre vite, ils sont aussi tout à fait conscients de n'être pas du Pays, d'être effectivement l'instrument d'une politique où le Tiers-Monde se trouve dans un rapport de force avec les pays dominants. C'est pourquoi ils agissent avec leurs moyens et leur expérience, en cherchant les solutions qu'ils estiment humainement et techniquement les meilleures.

Pour répondre à la deuxième partie de la question, on pourrait montrer comment les gens s'adaptent à la ville. Il existe à Kinshasa toute une classe de citoyens qui, à la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> génération, ne sont plus des semi-ruraux, qui sont parfaitement intégrés à la ville et dont le comportement est indéniablement urbain. On pourrait évoquer ainsi tous ces adolescents avec leur code vestimentaire et leur argot. Ces « bill » de Kinshasa qui défraient souvent la chronique. Les « bill » sont en fait un véritable produit de la capitale.

A. DURAND-LASSERVE. – Mais au nom de quel modèle prend-on les décisions ?

F. BODIN. – Du meilleur !

R. DE MAXIMY, M. PAIN. – Il faudrait pouvoir parler au nom de la base qui, elle ne peut pas donner une réponse rapide. Il faut réagir dans les faits et vite en face des croissances explosives des grandes villes africaines. Le kinois appréhende parfaitement son espace, son quartier et son lieu de travail mais certainement pas toute la ville. C'est donc un problème de stratégie : mieux vaut avoir raison à 20 % et agir plutôt qu'avoir raison à 80 % et de ne pas agir. Il ne faut pas être long.

W. BENICHOU. – Dans la mesure où beaucoup de programmes de rénovation urbaine nécessitent des financements par des organismes internationaux, par la Banque Mondiale par exemple, il s'ensuit que dans un premier temps vous devez faire adopter vos conclusions par le pouvoir local, lequel à son tour doit le faire avaliser par le bailleur de fonds.

Quels sont alors vos rapports avec de tels organismes ?

R. DE MAXIMY, M. PAIN. – Les experts du FED ou de la Banque Mondiale par exemple, nous consultent en général directement avant d'en débattre avec les responsables gouvernementaux.

En fait les responsables gouvernementaux ne tiennent pas à avoir des rencontres avec les experts avant que ceux-ci soient correctement informés par les spécialistes nationaux ou par les personnes mises au service de l'Etat concerné.

Si les experts ne sont pas consultés d'abord, les responsables gouvernementaux envoient immédiatement les représentants des organismes internationaux auprès des spécialistes mis au service de l'Etat concerné.